

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 07 JUIN 2022

Nombre de conseillers : en exercice : 11 présents : 9 votants : 9

L'an deux mil vingt-deux le sept juin, le conseil municipal de FRESSELINES, dûment convoqué, s'est réuni **en session ordinaire** à la mairie de FRESSELINES, sous la présidence de M. Jean-Louis LAVERDANT, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 02 Juin 2022

Présents : LAVERDANT Jean-Louis, DUGENEST Jean-Claude, Mme COLAS Chantal, ABIAN Vincent, AUZANNE Didier, CZAPNIK Marc, CHAMBELLANT Nicolas, TALABAZA Christian, CHEVALLIER Bruno,

Absents excusés : PINET Franck et PENOT Dominique

Procurations :

*Mme Chantal COLAS a été élue secrétaire de séance*

### **ORDRE DU JOUR**

- ❖ Désignation du secrétaire de séance
- ❖ Approbation du PV du 20 mai 2022
- ❖ Dossier boulangerie
- ❖ Questions diverses
- ❖

### **1 – DOSSIER BOULANGERIE**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux les démarches effectuées depuis la fermeture de la boulangerie le 25 avril dernier.

Une liste du matériel a été établi par Maître TURPIN.

Après contact avec le cabinet de Maître SAULNIER-PONROY chargé de la liquidation, la commune propose pour 3 000 € d'acquérir le droit au bail et de demander par conséquent l'éviction de la Société ALGLAVE.

Cette situation doit permettre de bénéficier rapidement de la remise des clés et de conclure un contrat de location précaire d'un an avec le futur repreneur.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'ensemble de ces propositions.

La séance est levée à 19 h 30.

Le Maire

Jean-Louis LAVERDANT.

